

Électricien installateur - monteur

RÉF | 4739

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de ces études, vous serez capable d'installer des appareils électriques et d'implanter du matériel dans des armoires et des coffrets, de placer des tubes et des chemins de câbles, de repérer les conducteurs et d'assurer le montage ainsi que le raccordement des équipements électriques. Vous serez en mesure de lire des plans, des schémas électriques et d'établir la liste du matériel nécessaire pour la réalisation de vos chantiers. Vous serez aussi formé à la domotique et en mesure d'assurer la maintenance d'un équipement industriel.

Programme

Après deux années en cours du soir (ou une année en cours du jour), vous accédez à une première qualification de "[Monteur-Cableur](#)" (en électricité résidentielle), capable de réaliser des montages électriques et installations dans les habitations. Vous pourrez devenir l'adjoint d'un électricien.

La 3ème année (en cours du soir uniquement) vous permet d'acquérir des compétences en électricité industrielle et d'obtenir l'accès à la profession.

La formation de Monteur-Cableur comporte les modules suivants :

- installations résidentielles (3 modules)
- mathématiques appliquées au domaine technique
- domotique (initiation)
- initiation aux techniques de communication professionnelle
- stage
- épreuve intégrée

Le complément d'Électricien Installateur-Monteur comporte les modules suivants :

- Communication : expression orale et écrite
- Législation professionnelle
- électricité industrielle (cours général et traitement de problèmes)
- stage

- épreuve intégrée.

**Certification(s)
visée(s)**

Certificat de qualification spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de Promotion sociale
[Certificat de qualification de Monteur-Cableur, spécifique à l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale après 1 an (jour) ou 2 ans (soir)]

Type de formation [Enseignement de promotion sociale](#)

ORGANISATION**Durée**

3 ans

Début

Septembre 2024 1 fois par an (en septembre)

Coût

320 € - Coût réduit : 150 € -

CONDITION D'ADMISSION**Prérequis
administratifs**

Avoir au moins 18 ans.

Pour s'inscrire au 1er niveau (1ère année) :

- Être titulaire au minimum du certificat d'études de base (CEB) ou de son équivalence
- Être motivé pour les métiers du secteur de l'électricité

Pour s'inscrire directement à la 3ème année donnant accès à la certification d'Installateur : le certificat de qualification de Monteur-Câbleur.

EN PRATIQUE**Pour s'informer et
postuler**

Participez à l'une des séances d'information obligatoires, sur place à l'ITSCM. La première aura lieu le 19 juin 2024 à 18h00 très précisément. Les suivantes reprendront à partir du 20 août.

Pour s'informer uniquement

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- prenez contact avec l'établissement,
- consultez le [site internet](#).

Organisme

Institut technique supérieur Cardinal Mercier

Boulevard Lambermont 35

1030 Schaerbeek

Tél: 02 781 00 40

<http://www.itscm.be>